Mécanicien de motocyclettes et cyclomoteurs (H/F/X)

Mobilité - Mécanique

Apprentissage

Durée

3 ans

Tranche d'âge

- de 18 ans

18 à 25 ans

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Un cadre, un moteur, 2 ou 4 roues... c'est suffisant pour que tu prépares un engin motorisé ? Alors pourquoi ne pas démarrer cette formation de Mécanicien motos et q

Le Mécanicien et la Mécanicienne de motocyclettes et cyclomoteurs **réparent et entretiennent** une grande variété de véhicules motorisés : **mobylettes, scooter, moto** connaissent tous les éléments de ces 2 roues afin de les réparer et entretenir.

Au cours de cette formation en apprentissage, tu apprendras toutes les compétences et techniques du métier de Mécanicien de motocyclettes et cyclomoteurs :

Réparer : tu apprends à réparer, remplacer, dépanner différents types de pièces et de montages de pièces de motos, scooter ou quad.

Entretenir : tu apprends les différentes opérations liées à l'entretien de ce type de véhicules. Tu apprends à réaliser les entretiens périodiques mais aussi ceux er préparer des 2 roues ou 4 roues d'occasion à la revente.

Diagnostiquer : tu apprends à identifier des pannes et à poser les diagnostics dans le but de réparer ou remplacer les pièces qui posent problème.

Essayer : tu apprends à réaliser des essais des différents types de véhicules afin de t'aider dans ton diagnostic ou vérifier que les réparations sont conformes au v

Vendre et préparer : tu apprends à conseiller les clients en fonction de leurs attentes afin de vendre ce type de véhicules. Tu apprends à préparer les nouveaux v de la remise au client.

Alors si tu souhaites que ton avenir professionnel fasse des wheeling, rends-toi dans l'un des Centres IFAPME pour débuter ta formation !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 1j. d cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Cette formation répond à l'accès à la profession des moins de 3,5 tonnes.

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans un garage, un atelier ou une concession

Débouché(s) future(s) formation(s)

Technicien de cyclomoteurs et motos *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/technicien-de-cyclomoteurs-et-motos)* (adulte)

Négociant - Réparateur de cyclomoteurs et motos *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/negociant-reparateur-de-cyclomoteurs-et-motos)* (a

Point(s) fort(s)

Inscription gratuite Travail à l'atelier et sur le terrain Contact client Travail en autonomie ou en équipe

Finalité

Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française

Aptitudes

Les Mécaniciens de motocyclettes et cyclomoteurs effectuent les réparations en atelier, utilise des procédures de diagnostic et réalise les entretiens périodiques. Ils ré cyclomoteurs, motos (à combustion ou électrique) et autres véhicules associés (quad, tri cyclomoteur,).

Ces travaux requièrent :

Des connaissances techniques variées, qu'il faut actualiser régulièrement : réglages, ajustage, métrologie (mesure de précision).

Minutie et attention soutenue notamment pour le chargement ou la manipulation des batteries, des outils et des machines, le stockage des produits et des gaz in

Respect des normes de sécurité et application des règles d'hygiène, d'ergonomie, de protection et de prévention, manipulation des produits et outils avec précau garantit ordre et la propreté de l'atelier.

Respect de la législation environnementale en vigueur notamment en ce qui concerne le tri et le recyclage des déchets plastiques, métaux, éléments électriques, pneus…

Programme

1ère année :

G03/1 Organisation de travail (technologie, outillage(manipulation, entretien), documentation, sécurité, ergonomie (44h)

G03/1 Motocyclettes et motos neuves et occasion : préparation, livraison, accessoires) (24h)

G03/1 Entretien périodique et préventif (112h)

2ème année :

G03/2 Organisation de travail (technologie, outillage(manipulation, entretien), documentation, sécurité, ergonomie (12h)

G03/2 Interventions régulières et simples (mécanique, électrique, hydraulique, pneumatiques...) (60h)

G03/2 Interventions régulières et simples (spécificités des nouvelles technologies) (18h)

G03/2 Diagnostic dysfonctionnements réguliers et simples (30h)

3ème année :

G03/3 Organisation de travail (technologie, outillage(manipulation, entretien), documentation, sécurité, ergonomie (60h)

G03/3 Interventions sporadiques et simples (mécanique, électrique, hydraulique, pneumatiques...) (60h)

G03/3 Interventions sporadiques et simples (spécificités des nouvelles technologies) (18h)

G03/3 Diagnostic dysfonctionnements sporadiques et simples (30h)

G03/3 Synthèse intégrative des technologies (12h)

Conditions d'admission à une formation pour jeunes

Age

Avoir 15 ans accomplis au moment de votre inscription.

L'âge maximum varie en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.

Parcours

Avoir fréquenté 2 années du 1er degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir suivi complètement la 3ème année de l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 3ème année de différenciation et d'orientation au sein de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 2ème phase au sein de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Ou vous disposez d'un document annonçant que vous pouvez poursuivre votre formation en alternance. Ce document est rédigé par le conseil de classe de l'étal
que vous quittez.

Si vous n'avez pas suivi l'un des parcours ci-dessus, vous devez alors être âgé de **16 ans accomplis et passer un bilan de compétences**.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux **mentions indiquées dans la fiche formation** que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour jeunes

Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service Alternance IFAPME *(https://www.ifapme.be/services)* .

S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

Contactez un Service Alternance IFAPME *(https://www.ifapme.be/services)* près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous **votre parcours de formation** en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motiva

votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

votre carte d'identité ;

votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;

les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'alternance.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'alternance.

Sites de formation

Liège - Château Massart (App), La Louvière.